



INFO
RAPIDE

Syndicat CFDT- CAPB
15, Avenue Foch - 64100 Bayonne
05 59 25 37 14
cfdt.capb@gmail.com
www.cfdt.capb.fr
Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération

n°28

À Bayonne le 1^{er} Mars 2019.

1-Compte rendu du Comité Technique du 22 Février 2019

Ordre du jour de l'Administration :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du comité technique des 6 et 18 Septembre 2018
2. Suppression d'emplois
3. Evolution de l'organisation de la DGA Mobilités
4. Evolution de l'organisation de la DGA politique linguistique et Services à la population
5. Renouvellement du mode de gestion du service de production d'eau potable des usines de la Nive, de la Barre et des Pontots

En préambule, la collectivité souhaite présenter l'organigramme actualisé à janvier 2019.

- La **CFDT de la CAPB** s'étonne que ce point ne soit pas l'ordre du jour . L'actualisation de l'organigramme en début d'année avait été annoncé lors du CT du 30 novembre.

-**L'administration** répond qu'il s'agit d'un organigramme actualisé sur la réalité de janvier 2019 avec les informations déjà validées lors des derniers CT. Les noms des personnes y apparaissant , il n'a donc pas vocation à être validé. Il s'agit donc d'une information d'étape (sans évolution d'organisation depuis le dernier CT). Une diffusion sera faite en conseil exécutif puis une diffusion à tous les agents.

- La **CFDT de la CAPB** souhaite qu'un point d'étape soit également fait sur les groupes de travail et plus particulièrement sur le RIFSEEP (mis en place en mars). Ce point d'étape devra être noté dans le PV

-**L'administration** répond favorablement à cette demande. Un point d'étape rappelant la dernière lettre complétée par les échanges sur les bonifications, sera donc noté sur le PV

1. Approbation des procès-verbaux des séances du comité technique des 6 et 18 Septembre 2018

La **CFDT s'étonne** du manque de signature du PV du 06 septembre par le secrétaire CGT

L'administration répond que malgré de nombreuses relances, le secrétaire désigné n'a pas fait de retour. Elle demande donc aux autres OS (CFDT et LAB) de valider ce document. La diffusion sera temporisée en attente la signature définitive.

Validation des 2 PV (avec temporisation diffusion pour celui du 6 septembre)

2. Suppression d'emplois

L'administration présente ici 4 suppressions de postes pour ajuster les tableaux des effectifs, suite à des recrutements ou des évolutions de postes. Le Prochain CT présentera la création de certains postes.

La suppression des emplois suivants est présentée :

- 1 poste d'attaché territorial à temps complet au sein de la Direction Générale Adjointe Services à la Population et Politique Linguistique; (responsable cohésion, création mi-temps pour CIAS)
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives 1^{ère} classe à temps complet au sein de la Direction

Générale Adjointe Services à la Population et Politique Linguistique ; création attaché territorial)

- 1 poste d'Ingénieur principal à temps complet au sein de la Direction Générale Adjointe Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets ; (création agent de de maîtrise)

- 1 poste d'Ingénieur à temps complet au sein de la Direction Générale Adjointe Eaux, Littoral, Milieux Naturels (ajustement en interne par poste de technicien)

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable

3. Evolution de l'organisation de la DGA Mobilités

La CFDT indique que le rapport envoyé n'est pas assez clair. Une présentation de l'organigramme cible sous forme de schéma aurait permis de mieux comprendre.

L'administration comprend la demande mais qu'il s'agit d'un problème de timing. La prochaine fois un organigramme cible sera donc joint.

L'administration présente donc plus en détail les ajustements proposé pour l'organigramme de cette la DGA dans une « Trajectoire de pérennisation » :

- **Création d'un service Coordination animation et médiation rattaché directement au DGA** .Ce service regroupera l'équipe de médiation initialement rattachée à la direction des Investissements Déplacements ainsi que la chargée de mission Conseil en mobilité et animation. Il coordonnera l'ensemble des activités liés à la valorisation des projets et services portés par la DGA, pilotera le dispositif d'animation des plans de mobilités auprès des entreprises et administrations et sera en charge de promouvoir les mobilités alternatives sur l'ensemble du Pays Basque.

- **Fusion du service de planification des mobilités avec le service de gestion des mobilités durables** afin de le rattacher à la Direction des services de mobilités. La responsable du service planification des mobilités durables assurera le pilotage de ce service. Du fait de cette fusion, le poste de chargé d'études Déplacements et circulation reste au sein de la Direction de la stratégie et de la prospective territoriale et sera placé sous la responsabilité du chargé de mission ferroviaire, projets partenariaux complexes.

La CDFT demande plus d'information sur la création du service « Coordination animation et médiation » : Comment ce service sera-t-il structuré ? Les 5 chargés de missions étant actuellement en CDD, leurs postes seront- ils pérennisés à l'issue de l'activité TRambus ?

L'administration répond que l'on parle ici de pérennisation des fonctions et non des postes. Les questions d'organisations du personnel seront revues à la fin du projet Trambus.

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable

4. Evolution de l'organisation de la DGA politique linguistique et Services à la population

L'administration présente ici l'organisation cible.

Pour la partie Action Sociale et Solidarités, il est proposé de créer deux directions spécifiques au sein de la DGA PLSP en transformant la Direction de l'Action Sociale et des Solidarités en :

- 1 Direction de la Cohésion sociale regroupant les missions autonomie, précarité, santé et développement social. Dans le prolongement de la gouvernance du CIAS portée par la CAPB, la Direction du CIAS sera mutualisée avec celle de la Cohésion Sociale de la CAPB ainsi que les missions autonomie et développement social. La mission « santé » sera engagée ultérieurement.

- 1 Direction de l'Enfance regroupant les services petite enfance (23 crèches communautaires et associatives, 3 RAM...), enfance (5 ALSH organisés dans 9 sites durant l'été), le restaurant scolaire de Bidache.

Le service petite enfance sera organisé en 4 secteurs géographiques :

1. Amikuze/Bidache
2. Errobi/Garazi-Baigorri
3. Hasparren/Iholdi-Oztibarre/Nive-Adour
4. Soule-Xiberoa

Le service enfance sera quant à lui organisé en 2 secteurs géographiques :

1. Amikuze/Bidache
2. Garazi-Baigorri/Iholdi-Oztibarre/Soule-Xiberoa

La CFDT souhaite connaître le rôle et le positionnement des coordinatrices dans les secteurs.

L'administration indique que le but est d'étendre les secteurs de coordination sur chaque secteur avec les associations.

Autre questions CFDT : Avec la mise en place de secteur géographique et des coordonnatrices par secteur un pôle de remplaçante va-t-il être mis en place sur l'ensemble des structures ? Quelles seront les modalités mise en place pour le personnel pour permettre d'intervenir dans les différentes crèches ?

L'administration répond que c'est une excellente idée mais qu'elle ne peut pas se faire avec les structures associatives car les statuts ne sont pas les mêmes. L'idée est de travailler sur une mutualisation des crèches communautaires.

Pour la Direction des Politiques Linguistiques, il est envisagé de poursuivre la structuration de la direction par rapport au projet de politique linguistique en faveur de la langue basque, « Euskara jalgi hadi plazara », adopté par le Conseil communautaire le 23 juin 2018.

Pour ce faire, l'administration propose de structurer quatre services comme suit :

- Un service en charge des politiques de transmission, à savoir l'enseignement, la petite enfance, les loisirs et l'apprentissage du basque aux adultes → un responsable de service et deux chargés de mission,
- Un service en charge de l'appui aux services intercommunaux pour l'insertion de la langue basque dans les 21 politiques communautaires, ainsi que des projets de sensibilisation et d'information aux citoyens → un responsable de service et deux chargés de mission
- Un service en charge de l'appui aux communes pour l'insertion de la langue basque dans leurs politiques et leur fonctionnement → un responsable de service et deux chargés de mission
- Un service en charge des fonctions supports et transverses, à savoir la fonction traduction, la formation professionnelle et le transfrontalier ainsi que des problématiques ressources humaines et finances, en lien avec le service administratif et financier de la DGA → deux chargés de mission, l'encadrement étant assuré par la Directrice-adjointe.

Pour la Direction des Equipements Sportifs et de Services, l'administration propose de créer 3 services correspond aux 3 types d'équipements et de services :

- Les Maisons de Services au Public (Mauléon, Tardets, Saint-Palais et projets à développer sur d'autres territoires)
- Les piscines communautaires (Piscine annuelle d'Ustaritz et piscines estivales de Cambo-les-Bains, Souraïde, Bidache, Saint-Palais, Mauléon, Saint-Jean Pied de Port, Saint-Etienne de Baigorri).
- Les éducateurs sportifs issus des pôles territoriaux d'Amikuze, Bidache, Iholdi-Oztibarre et Nive-Adour.

La CFDT donne un avis favorable sur la nouvelle organisation proposée pour ces 3 directions de la DGA Politiques Linguistiques et Services à la Population

5. Renouvellement du mode de gestion du service de production d'eau potable des usines de la Nive, de la Barre et des Pontots

L'administration présente ici les diverses possibilités de gestion du service de production d'eau potable des usines de la Nive, de la Barre et des Pontots pour prendre le site de la DSP qui se termine en septembre 2019.

Questions CFDT : Actuellement il y a une DSP jusqu'en sept 2019 sur l'usine de la Nive. Cette DSP concerne-t-elle les 3 sites y compris l'usine de la Barre et le forage des Pontots (DSP, régie ... ?).

Réponse : dans un souci de cohérence d'exploitation, les 2 derniers sites ont été intégrés la DSP il y a 2 ans par avenant avant ils étaient liés à la DSP de distribution d'anglet.

3 scenarii sont présentés avec les aspects juridique, techniques et financiers/

- Délégation de service publics (mode externalisé)
- Régie avec prestations de service (mode mixte)
- Régie (mode internalisé)

Synthèse comparative :

	DSP	Régie avec prestation de service	Régie
Mise en concurrence	Oui	Oui	Non
Durée	Moyenne	Courte	Indéterminée
Maîtrise d'ouvrage	Privée	Publique	Publique
Allotissement	Non	Oui	Non
Degré d'implication des élus	+	++	++
Contrôle du service	-	+	++
Rémunération du prestataire	Recettes sur le service	Prix	SO
Risque d'exploitation	Délégataire	Collectivité	Collectivité (régie)
Prix du service	0.18 € HT/m3	0.17 € HT/m3	0.19 € HT/m3
Calendrier	11 mois	7 mois	4 - 8 mois

Chaque montage est susceptible de répondre aux besoins et aux préoccupations de la CA PAYS BASQUE.

L'**administration** précise que la passation de marché public de prestation de service apparaît le mode de gestion le plus adapté à l'heure actuelle pour une usine cette taille là et avec pilotage très complexe.

Questions CFDT : Dans le cas de cette solution mixte, y aurait-il des agents en régie ? y aura-t-il une reprise des agents de la DSP ?

Réponse : A la fin de la DSP, il y a une reprise obligatoire du personnel (6 ETP) sous statut de droit privé. L'agglomération peut en basculer une partie de ces ETP sur la prestation de service (en l'imposant l'embauche dans le cahier des charges du marché). **Si ce choix est fait un cadre RH devra être mis pour rapprocher le statut public ou privé.**

La CFDT de la CAPB donne un avis favorable.

POINT PLANNING

Suite aux nombreuses demandes de la CFDT, l'administration présente un planning prévisionnel des CT et groupe de travail pour l'année 2019. Ces plannings seront rapidement envoyés aux Organisations Syndicales.

Syndicalement.

La section syndicale de la CFDT – CAPB



N'hésitez pas à nous informer de vos problèmes ou nous transmettre vos remarques. Si vous souhaitez une heure d'info syndicale ou si vous souhaitez nous rejoindre...Contactez-nous !